

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Grenoble, le 11 mars 2019

## Déclarations du président de la région Auvergne – Rhône-Alpes à Grenoble le 11 mars 2019

Le président de la région Auvergne – Rhône-Alpes, en déplacement à Grenoble, s'est exprimé aujourd'hui sur les épisodes de violences urbaines qu'a connus le quartier Mistral la semaine dernière.

Le préfet de l'Isère souligne que ces déclarations semblent se fonder sur une connaissance incomplète du dossier étant donné l'accalmie très nette des violences urbaines dans le quartier Mistral depuis le 4 mars, notamment à la suite des nombreux appels au calme qui ont précédé les funérailles des deux victimes de l'accident de scooter du 2 mars et de la marche blanche qui s'est déroulée, par la suite, dans la plus grande dignité.

Pour juguler les épisodes de violences des 2, 3 et 4 mars, le préfet de l'Isère indique par ailleurs qu'il a obtenu le renfort de moyens nationaux et zonaux conséquents pour appuyer les effectifs de la direction de la sécurité publique de l'Isère. Ces renforts ont mobilisé plusieurs centaines de fonctionnaires de police et de gendarmes mobiles ainsi qu'un hélicoptère d'observation des forces de l'ordre.

La semaine dernière, le préfet de l'Isère s'est rendu au quartier Mistral pour apporter son soutien aux forces de l'ordre qui sont mises à contribution depuis le début des événements, et rappelle que ces dernières veillent à ce que la baisse notable des tensions observée depuis le milieu de semaine dernière soit consolidée.

Le travail en direction de l'apaisement des quartiers sensibles de Grenoble s'est fait en étroite relation avec le maire de Grenoble et le Procureur de la République de Grenoble, et le Préfet de l'Isère souligne que plusieurs enquêtes judiciaires sont actuellement ouvertes par l'autorité judiciaire.

Il rappelle en outre que l'Isère verra en 2019 se créer plusieurs nouveaux quartiers de reconquête républicaine (QRR) dans le cadre de la police de sécurité du quotidien (PSQ) dans plusieurs quartiers sensibles, notamment dans la métropole grenobloise, à Grenoble et Échirolles, dans le quartier des Villeneuve qui chevauchent ces deux communes, et à Saint-Martin-d'Hères, dans le quartier Renaudie-Champberton. La création de ces QRR représentera plusieurs dizaines d'effectifs de policiers (65), dont les premiers ont été affectés dès décembre 2018.

Enfin, le préfet de l'Isère souligne que, sur le long terme, la clef de l'apaisement de ces quartiers sensibles réside dans le désenclavement social que permettent la formation professionnelle continue et l'apprentissage, ainsi que l'insertion professionnelle des

jeunes en difficulté qui relèvent directement de la compétence du Conseil Régional.

**Contact presse :**

Service communication de la Préfecture  
04 76 60 48 05

[pref-communication@isere.gouv.fr](mailto:pref-communication@isere.gouv.fr)



@Prefet38